

Valeyres-sous-Rances, le 17 mai 2021

Au Conseil général  
de et à  
1358 Valeyres-sous-Rances

**Annexe au préavis no 36/21 : Bilan, comptes de fonctionnement 2020 et rapport de gestion 2020**

**I BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2020**

**A. Actif**

Disponibilités

Elles s'élèvent à Fr. 1'589'218.54 en augmentation de Fr. 184'151.24 par rapport au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Débiteurs

Ce poste se monte à Fr. 508'971.76 contre Fr. 643'490.40 en 2019. Il comprend toujours le décompte final de Fr. 54'146.00 du Syndicat AF de Method, que nous sollicitons depuis plusieurs années et qui sera réglé dès qu'ils auront pu boucler ce Syndicat. Ceci est donc toujours en suspens. Nous observons aussi sur ce compte une nette diminution de Fr. 71'360.44 des débiteurs de la Commune et des débiteurs impôts personnes physiques (PP), personnes morales (PM) et impôts à la source (IS) de Fr. 78'873.57 par rapport à 2019.

Investissements

Ce compte du bilan a diminué de Fr. 48'500.00, passant à Fr. 664'101.00, après comptabilisation des amortissements annuels usuels 2020.

Participations permanentes

Le remboursement du prêt communal sur le réservoir, par le SIAERV, est de Fr. 40'000.00 pour cette année. Il se solde à Fr. 253'469.65.

**B. Passif**

Créanciers

Les engagements courants se montent à Fr. 138'149.35, comprenant les factures ouvertes de travaux ou les services effectués en 2020 et payés en 2021.

### Passifs transitoires

Ils se montent à Fr. 137'428.35. Ces montants correspondent à diverses factures reçues en 2021 concernant l'exercice 2020. Le décompte final de la péréquation à payer d'un total de Fr. 82'639.00 fait partie de ce montant.

### Emprunts à moyen et long terme

Le total des dettes bancaires est de Fr. 724'000.00. Ce poste est en diminution de Fr. 32'000.00, suite aux remboursements contractuels annuels.

### Fonds de réserve

Ce poste a diminué de Fr. 11'600.00 par les mouvements importants sur les fonds de réserve suivants :

Fr.	10'400.00	Attribution « Service des eaux »
Fr.	7'000.00	Prélèvement « Amortissements routes »
Fr.	15'000.00	Prélèvement « Ducroire »

### Capital

Le capital au 31 décembre 2020 passe à Fr. 1'277'289.78 en diminution de Fr. 3'129.05, suite à l'excédent de charges de l'exercice 2020.

## **II. COMPTES DE FONCTIONNEMENT**

Les comptes de fonctionnement 2020 présentent, après comptabilisation des amortissements ainsi que des mouvements aux fonds de réserve, un total de charges de Fr. 2'536'657.79 et un total de produits de Fr. 2'533'528.74. L'excédent de charges est donc de Fr. 3'129.05 (pour comparatif excédent de charges de Fr. 6'177.94 en 2019).

### **1. Administration générale**

#### **101 Conseil général**

101.300.00                      Salaire aux commissions

Suite aux annulations du Conseil général et des votations dues à la Covid-19, ce poste est inférieur aux comptes 2019 et au budget 2020.

### **2. Finances**

#### **210 Impôts**

En 2020, nous avons encaissé la somme de Fr. 1'518'046.02 pour les impôts, contre Fr. 1'420'100.00 prévus au budget.

Nous avons été trop optimistes concernant les impôts sur la fortune. En effet, nous avons encaissé Fr. 241'285.89 en 2019 suite à un rattrapage d'un de nos contribuables et prévu Fr. 160'000.00 au budget 2020. Au final, nous n'avons encaissé que Fr. 109'998.57.

Par contre, les impôts sur les revenus PP, de Fr. 100'000.00 plus élevés, les impôts sur le bénéfice PM de Fr. 10'000.00 et des droits de mutations de presque Fr. 12'000.00, nous permettent de boucler le poste des impôts avec plus de Fr. 100'000.00 de plus que prévu au budget.

## 220.352.00/01/02 Péréquation directe horizontale

Selon les acomptes reçus de l'Etat, l'alimentation du fonds de péréquation se monte à Fr. 414'969.00 et le retour à Fr. 261'276.00. Suite au report de la rénovation de la route de Rances par l'Etat de Vaud, nous avons encaissé moins de retours que prévus pour les routes. Par contre, concernant les forêts, les retours ont été plus importants que prévus par la simulation du calcul des dépenses thématiques et des rentrées d'impôts 2020.

### Valeur point d'impôts :

2020 : Fr. 20'916.00      2019 : Fr. 21'876.00      2018 : Fr. 21'043.00

## **3. Domaine et bâtiments**

### 320.314.00 Entretien des forêts

Si l'on met en relation les Fr. 37'000.00 d'entretien prévus, moins Fr. 22'000.00 de subventions prévues au budget, ainsi que la vente de bois de service, le solde correspond aux frais comptabilisés aux comptes 2020. Nous demandons régulièrement le détail des factures de la part de notre triage, et espérons que cela se réalisera rapidement.

## **352 Grande salle**

### 352.311.00 Achats de matériel, mobilier + équipements

Cette rubrique comprend l'achat d'un frigo, d'un congélateur, d'un chariot et de trois armoires roulantes pour la vaisselle.

### 352.427.00 Location grande salle

La pandémie et le semi-confinement ont eu raison de nos encaissements de location soit Fr. 19'581.00 de moins par rapport à 2019. Le montant de Fr. 20'000.00 de location scolaire, nous a permis de compenser une partie des frais fixes.

## **353 Collège**

### 353.301.00 Salaire conciergerie

Malgré la fermeture des écoles durant environ deux mois, les travaux de désinfection par la concierge ont généré une augmentation de plus de Fr. 5'000.00 par rapport au budget et de Fr. 2'000.00 aux comptes 2019.

### 353.311.02 Achat de mobilier scolaire

Achat de poubelles à pédales pour les classes.

### 353.313.00 Achat fournitures et produits d'entretien

L'achat de désinfectants, de produits de nettoyage et de papiers a été plus conséquent avec la Covid-19.

### 353.314.01 Entretien des appartements

En 2020, la salle de bain d'un appartement du Collège a été rafraîchie pour Fr. 2'500.00.

353.436.00                    Remboursement de tiers

L'ASIOR a participé financièrement à la prise en charge des heures supplémentaires effectuées pour la désinfection des classes, ceci à hauteur de Fr. 6'309.10.

#### **354            Eglise**

354.312.00                    Electricité et chauffage

Etant donné que l'église a été moins occupée en 2020 et suite à une meilleure gestion du chauffage, l'électricité ainsi que les frais de conciergerie ont coûté moins cher en 2020 par rapport à 2019.

#### **358            La Vieille Auberge**

358.427.00                    Location restaurant + appartement

Une diminution de loyer de Fr. 3'400.00 a été accordée aux locataires du restaurant. Ceci comme soutien de la Commune de Valeyres-sous-Rances à notre restaurant communal en relation à la fermeture partielle des lieux publics.

### **4.        Travaux**

#### **430            Routes**

430.314.02                    Entretien et réfection des routes

La réfection du mur de soutènement au contour de la Route de la Robellaz de Fr. 21'000.00, le pontage des fissures sur la Route des Marais de Fr. 20'000.00 et la rénovation de la passerelle de la Route de Rances pour Fr. 10'000.00, sont les principales dépenses pour 2020.

440.314.00                    Entretien fontaine, parcs, cimetière

Ce poste a dépassé le budget à cause de la pose d'une pergola en bois rond à la place de jeu pour Fr. 4'600.00.

#### **451            Ordures ménagères**

Les recettes de ce poste ne couvrent que 62% des dépenses. Si l'on peut admettre que 10% des charges concernent les ordures urbaines, le solde d'environ 30% devra se compenser à l'avenir avec le nouveau règlement sur les déchets.

#### **460            Réseau d'égout et d'épuration**

La couverture de ce compte n'est que de 78%, ceci devra aussi être réglé avec l'acceptation de la nouvelle annexe du règlement.

### **5.        Instruction publique et cultes**

#### **510 et 520    Enseignement primaire et secondaire**

Les charges scolaires 2020 sont réparties par moitié en fonction du nombre d'élèves dans les deux cycles : primaire et secondaire et le solde aux habitants.

Ces charges s'élèvent à Fr. 150'184.00 pour le primaire et à Fr. 86'822.00 pour le secondaire, selon les factures finales de l'ASIOR. Les frais de transports se montent à Fr. 58'717.92 pour le primaire et à Fr. 20'355.54 pour le secondaire.

520.451.02                      Etat de Vaud, aide financière (COES)

Un nouveau compte a été ouvert en 2020, il se monte à Fr. 750.00 et concerne l'aide financière annuelle pour les enfants en difficulté (COES).

## **6.     Police**

610.351.00                      Etat de Vaud Réforme policière

Le montant dû en 2020 pour la réforme policière est très proche du budget et devrait se boucler à environ Fr. 65'000.00.

## **7.     Sécurité sociale**

Pour 2020, les charges de ce poste se sont élevées à Fr. 463'898.68 contre Fr. 554'933.41 sur la facture 2019, soit un total de Fr. 91'034.73 de moins qu'en 2019. Ceci est dû principalement à la reprise de l'AVASAD de Fr. 60'000.00 par le Canton et à la diminution de la fréquentation des enfants à l'AJOVAL (Accueil de jour Orbe – La Vallée) ainsi qu'au prélèvement du fond de réserve Covid-19 constitué par l'AJOVAL en 2019 en prévision de 2020.

## **8.     Services industriels**

### **810           Service des eaux**

810.380.00                      Attribution fonds de réserve « Service des eaux »

Un montant de Fr. 10'400.00 a été attribué au fonds de réserve « Service des eaux ».

810.435.00                      Vente d'eau

Suite aux excédents de revenus du compte des eaux potables, nous avons effectué une baisse du prix de l'eau à Fr. 1.50 contre Fr. 2.00 le m3 auparavant.

810.435.01                      Location de compteurs

Pour les mêmes raisons que précédemment citées, le prix de la location de compteurs est diminué de moitié.

**Au terme des seize années en tant que Municipal des finances de M. Thierry Vidmer, on peut relever quelques points au 31 décembre 2020 :**

Le disponible de Fr. 1'589'218.54 a augmenté régulièrement au cours de ces quinze dernières années.

Les liquidités (disponible et placement) s'élèvent à Fr. 1'852'718.35, soit environ Fr. 3'000. 00 par habitant. Elles permettent de couvrir largement les fonds de réserves de Fr. 1'129'435.00 (Fr. 1'830.00 par habitant).

Les dettes de Fr. 724'000.00 (Fr. 1'175.00 par habitant), n'ont de loin pas atteint le plafond d'emprunt de Fr. 4'000'000.00 fixé en début de législature et ceci sans avoir négligé l'entretien de la Commune. Celles-ci ont été remboursées à hauteur de Fr. 585'000.00 depuis 2006.

Le capital de Fr. 1'277'289.00 (Fr. 2'073.00 par habitant) à quant à lui presque doublé durant ce même laps de temps.

La facture sociale a passé d'environ Fr. 300'000.00 à Fr. 464'000.00 à ce jour. Ceci malgré plusieurs bascules de reprises de ces charges par l'Etat.

Il y a quinze ans, la valeur du point d'impôt était inférieure à Fr. 10'000.00 pour une recette d'impôt de moins de Fr. 700'000.00. Il oscille aujourd'hui autour de Fr. 21'000.00 pour une recette de Fr. 1'300'000.00.

A noter également que trois boursières (Mme Nicole Conrad, Mme Evelyne Vagnières et Mme Chantal Herren) se sont succédées durant ces seize dernières années.

Municipal responsable : M. Thierry Vidmer